



CRISPIN Manon, Architecte & Resp. PEB

Rue de Florichamps, 20 - B-5580 Laloux (Rochefort)
tel: + 32 474/23 14 66 - crispin.manon@live.be
tva : BE 0634986348

PERMIS D'URBANISME

NATURE DES TRAVAUX: Démolition et reconstruction
d'une partie d'une habitation et
d'une annexe.

DEMANDEURS:
Mme **MENJOT Coralie**
Rue Neuve n°12/001
B-5580 Rochefort

CHANTIER: Rue Louis Banneux n°24
B-5580 Rochefort

PROVINCE: Namur

COMMUNE: Rochefort

CADASTRE: 1ère division Rochefort section A n°921n
ID parcelle : 91114A0921/00N000

LE MAITRE DE L'OUVRAGE:

L'ARCHITECTE:

DATE: 29 mars 2022

ECHELLE: 1/1000, 1/200, 1/100, 1/50

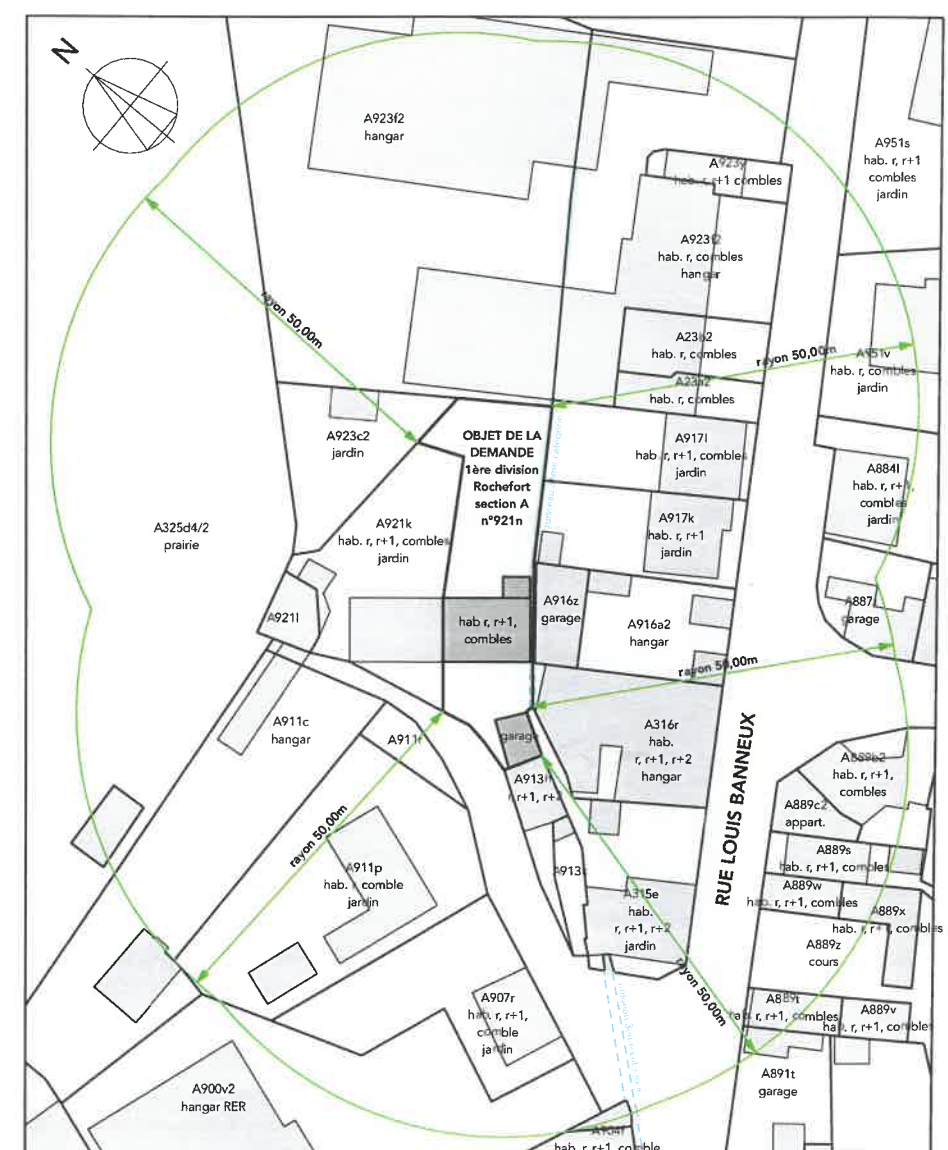
FEUILLE: 1/8

DESSCRIPTIF: Situations, implantation, plans, élévations
& coupe AA.

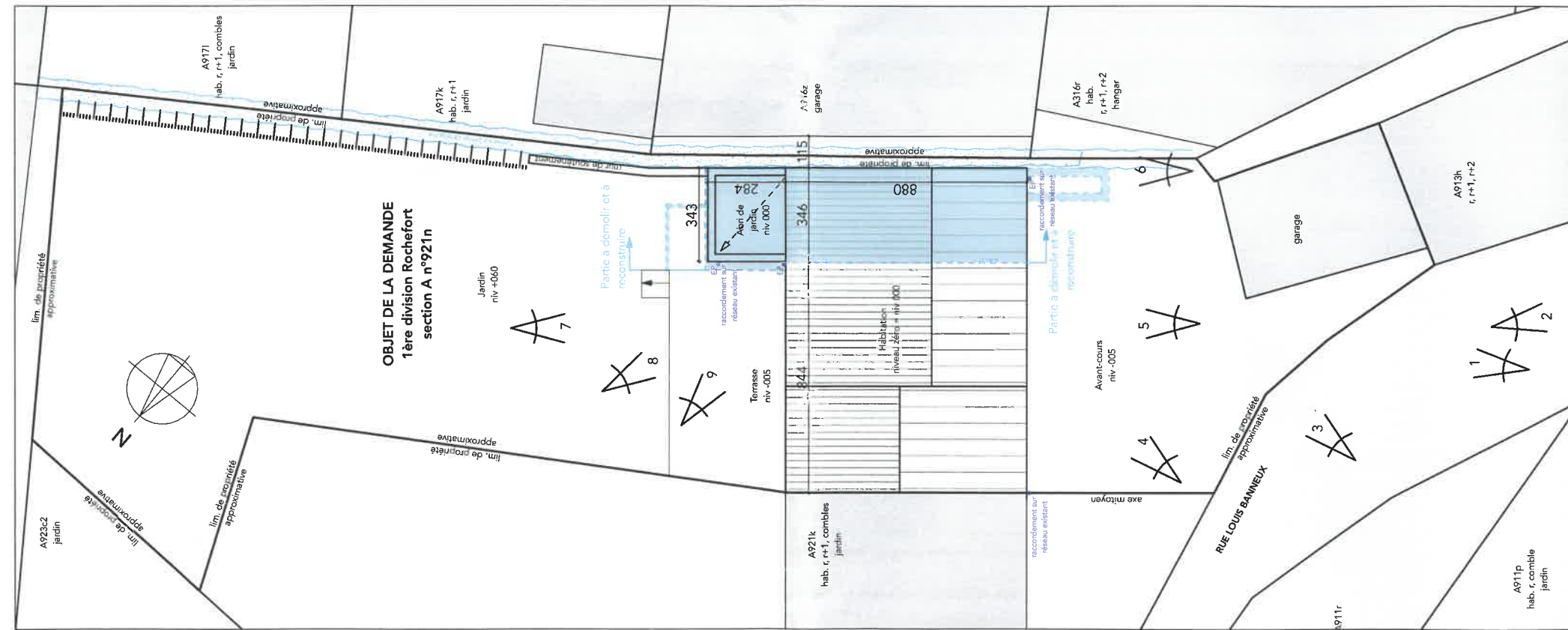
REMARQUE IMPORTANTE: Toutes les cotes données aux plans ne le sont qu'à titre indicatif. L'entrepreneur est tenu de les vérifier et d'en référer à l'architecte en cas de non correspondance. En dehors de toute étude de béton armé, il sera prévu au minimum 4 barres de diam. 12 dans les semelles filantes, ainsi que des murfors dans tous les joints de maçonnerie. L'auteur de projet se réserve tout droit sur les plans qui ne peuvent pas être reproduits ou transmis à des tiers sans autorisation préalable.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech | 100 M |

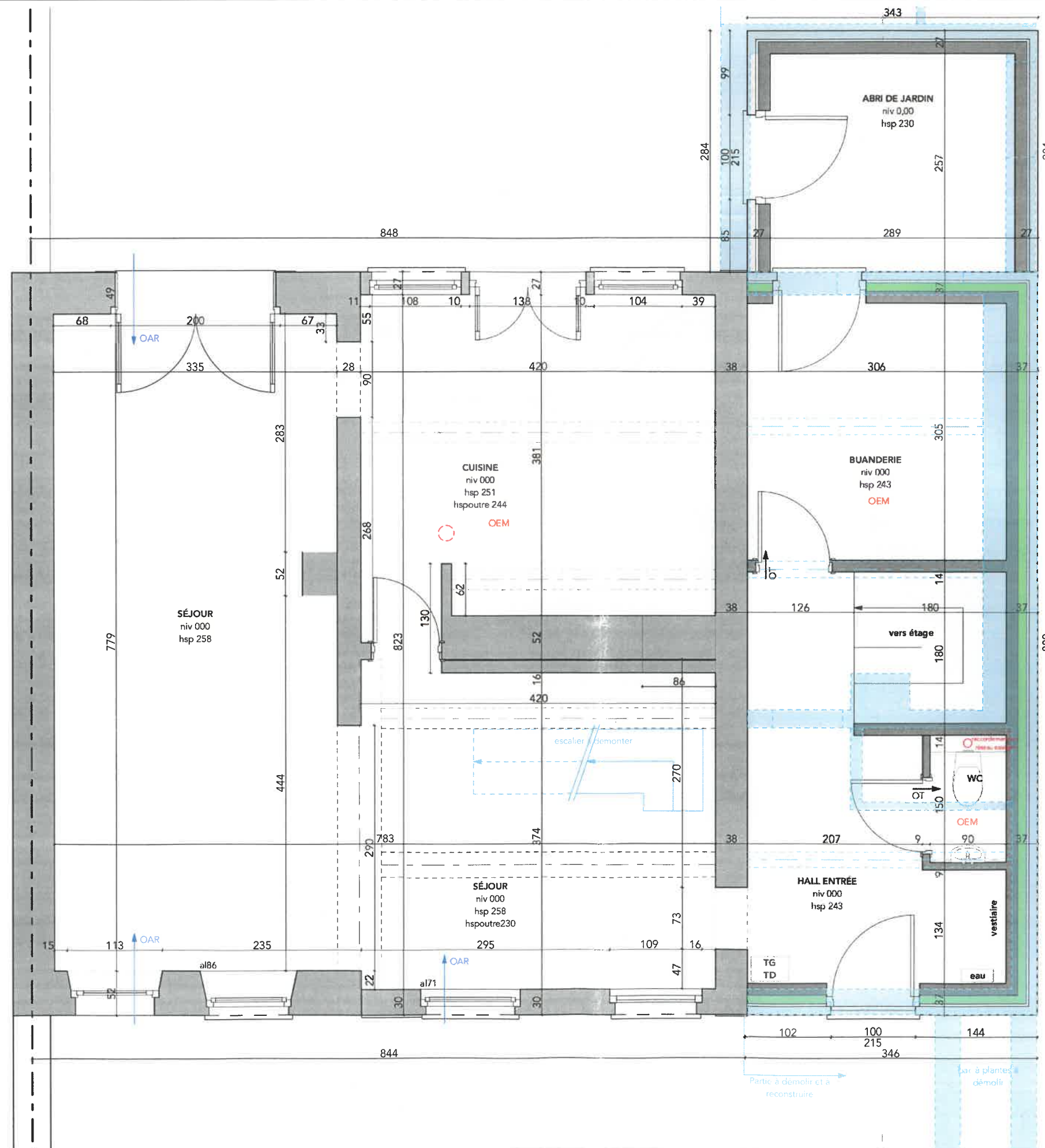


SITUATION CADASTRALE
Ech 1/1000



IMPLANTATION
Ech 1/200





VENTILATION :
La ventilation sera conforme à la norme NBN D50-001
Type de ventilation : C - VMC simple flux
OAR : Pulsion via grille dans châssis
OEM : Extraction
OT : Ouverture de transfert

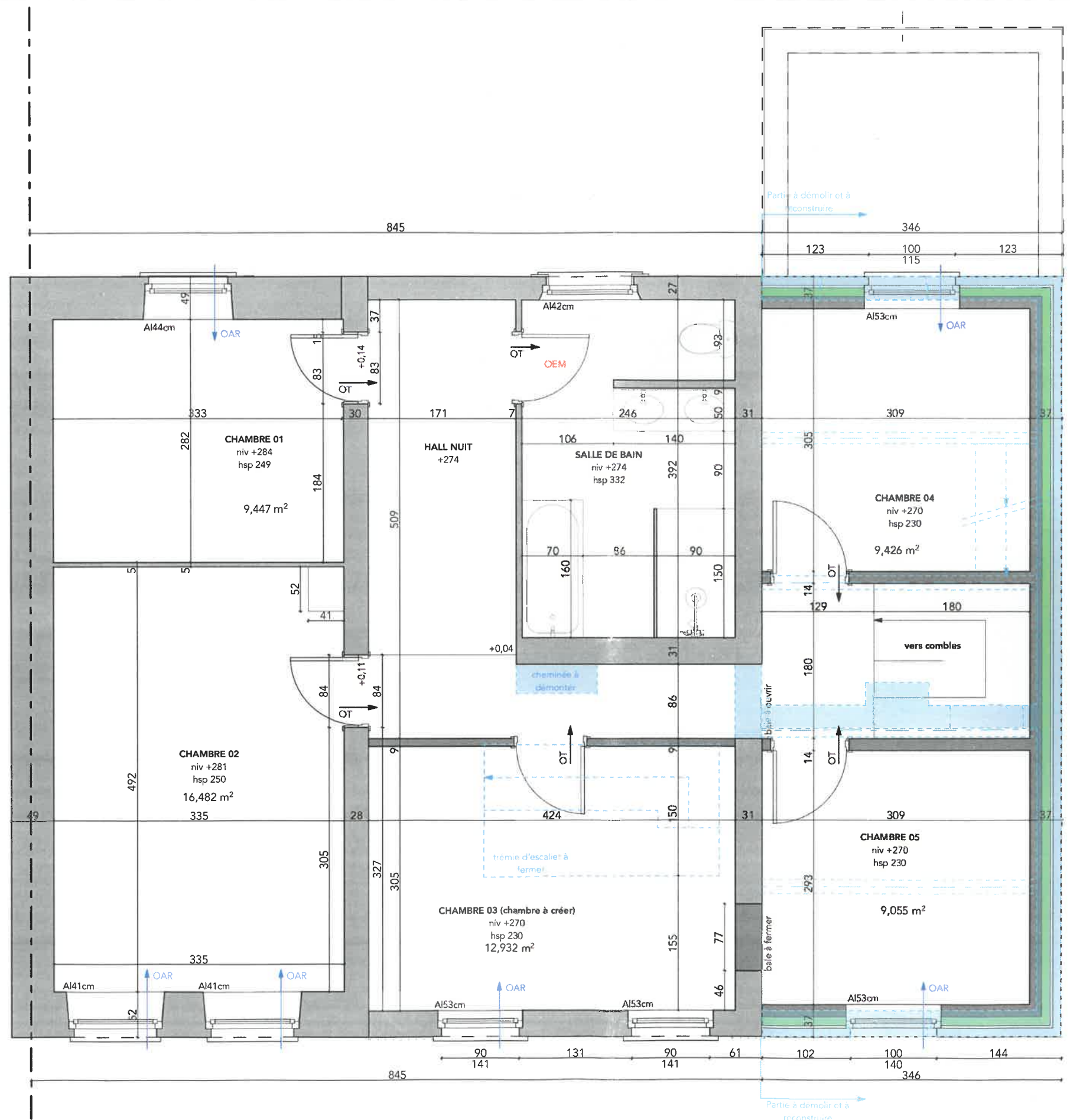
STABILITE :
L'ensemble de la structure devra être calculé et étudié par un bureau d'études de stabilité.
Des essais de sol devront être réalisés préalablement cette étude.

EGOUTTAGE :
La position et le niveau des appareils d'égouttage et de traitement des eaux usées est à déterminer sur chantier.
La pente sera de 1,5% à 3% en moyenne et de 5% à la sortie des appareils.
Sur toutes les chambres de visite les couvercles sont en fonte double et étanche aux odeurs.
Tous les angles sont à 45°.

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE
Ech 1/50



permis d'urbanisme



VENTILATION :

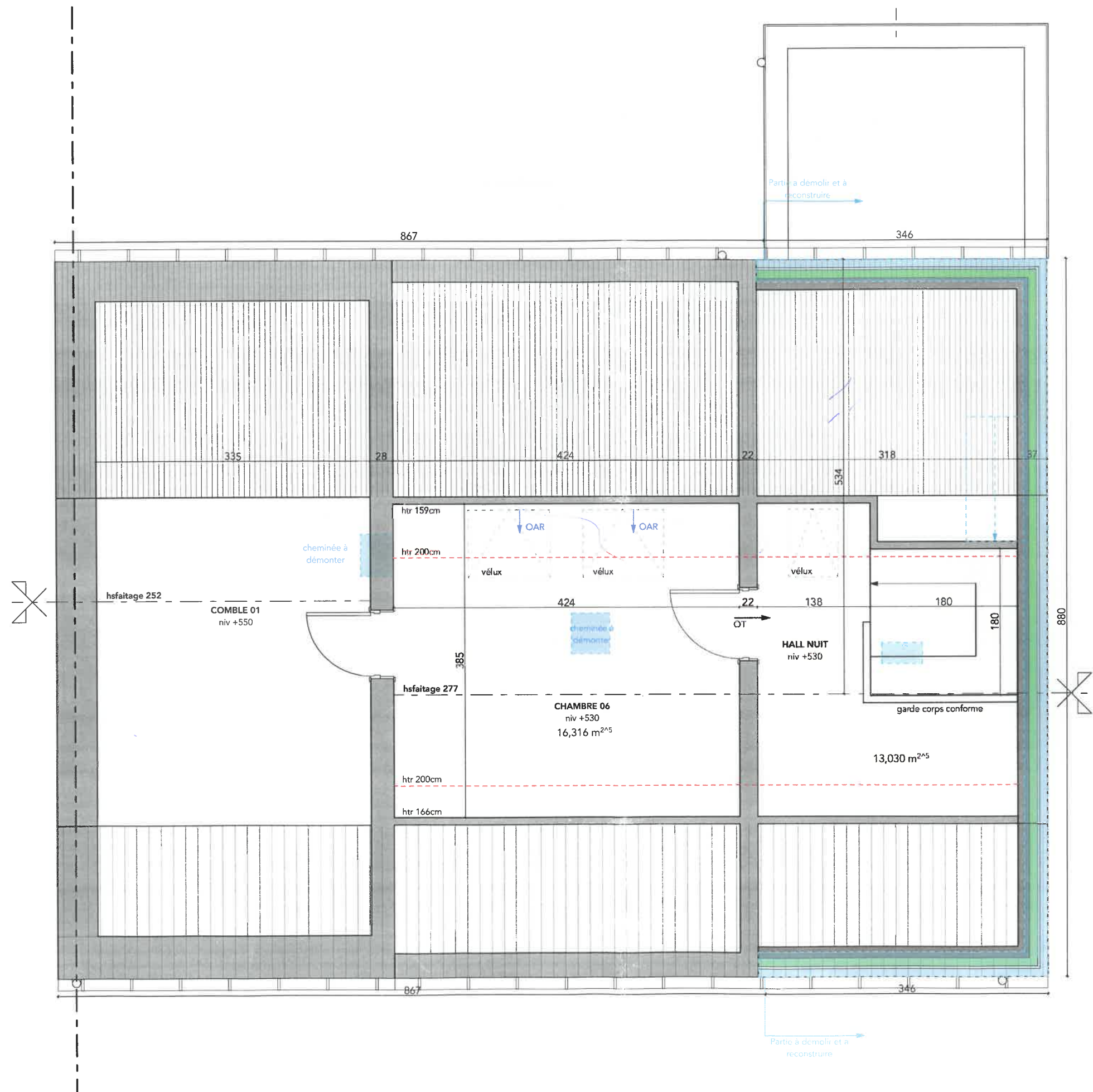
La ventilation sera conforme à la norme NBN D50-001
Type de ventilation : C - VMC simple flux
OAR : Pulsion via grille dans châssis
OEM : Extraction
OT : Ouverture de transfert

STABILITE :

L'ensemble de la structure devra être calculé et étudié par un bureau d'études de stabilité.
Des essais de sol devront être réalisés préalablement cette étude.

EGOUTTAGE :

La position et le niveau des appareils d'égouttage et de traitement des eaux usées est à déterminer sur chantier.
La pente sera de 1,5% à 3% en moyenne et de 5% à la sortie des appareils.
Sur toutes les chambres de visite les couvercles sont en fonte double et étanche aux odeurs.
Tous les angles sont à 45°.



VENTILATION :

La ventilation sera conforme à la norme NBN D50-001
Type de ventilation : C - VMC simple flux
OAR : Pulsion via grille dans châssis
OEM : Extraction
OT : Ouverture de transfert

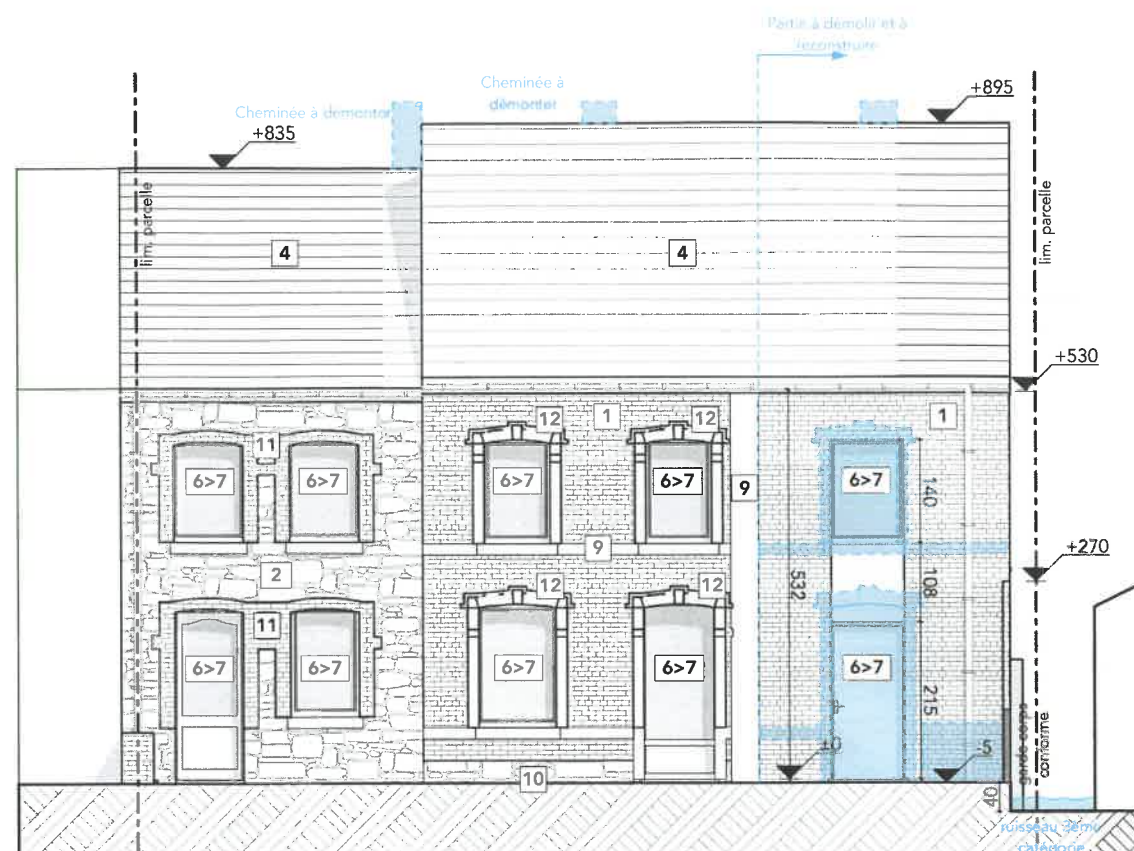
STABILITE :

L'ensemble de la structure devra être calculé et étudié par un bureau d'études de stabilité.
Des essais de sol devront être réalisés préalablement cette étude.

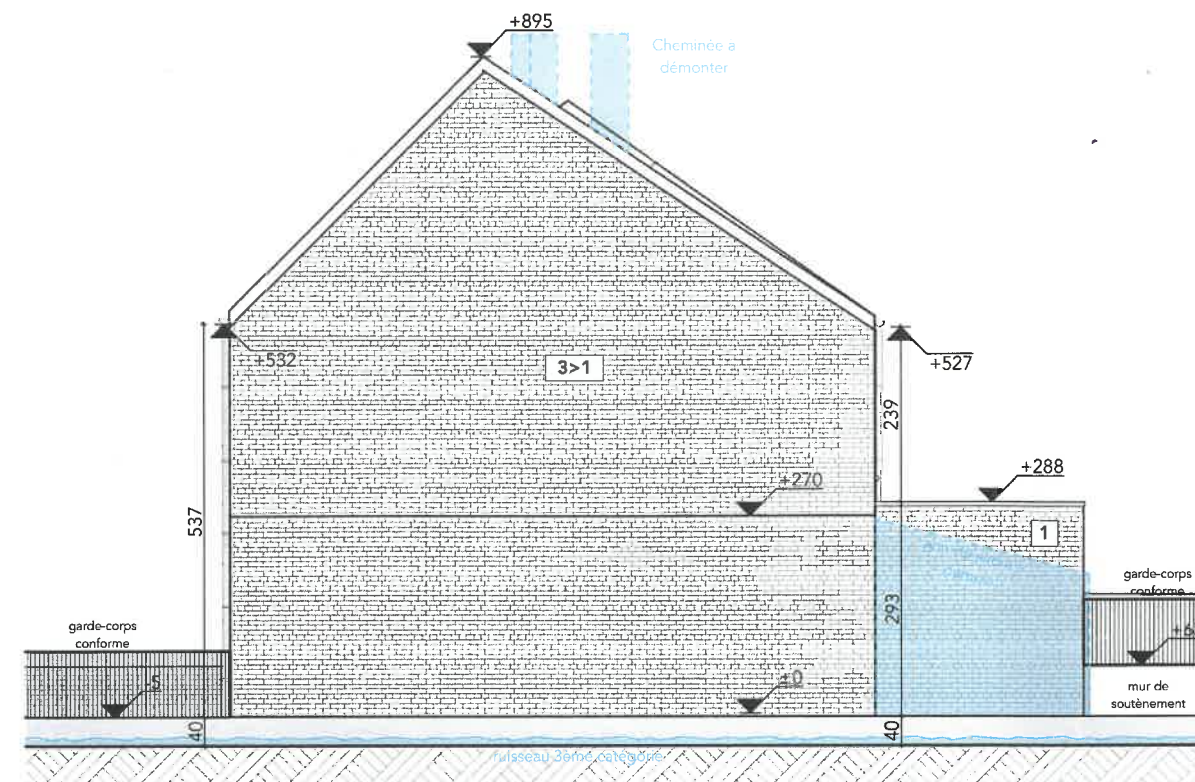
EGOUTTAGE :

La position et le niveau des appareils d'égouttage et de traitement des eaux usées est à déterminer sur chantier.
La pente sera de 1,5% à 3% en moyenne et de 5% à la sortie des appareils.
Sur toutes les chambres de visite les couvercles sont en fonte double et étanche aux odeurs.
Tous les angles sont à 45°.

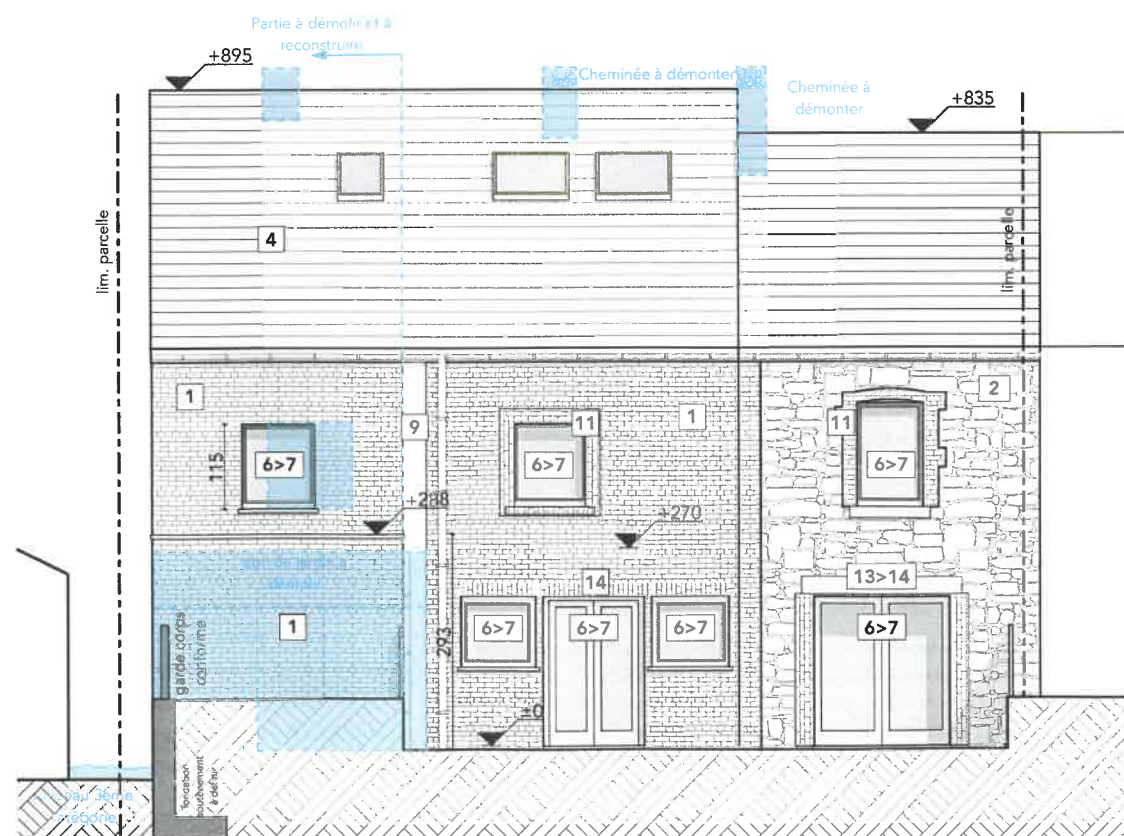
PLAN DE L'ÉTAGE 2
Ech 1/50



FAÇADE AVANT
Ech 1/100



FAÇADE LATÉRALE DROITE
Ech 1/100

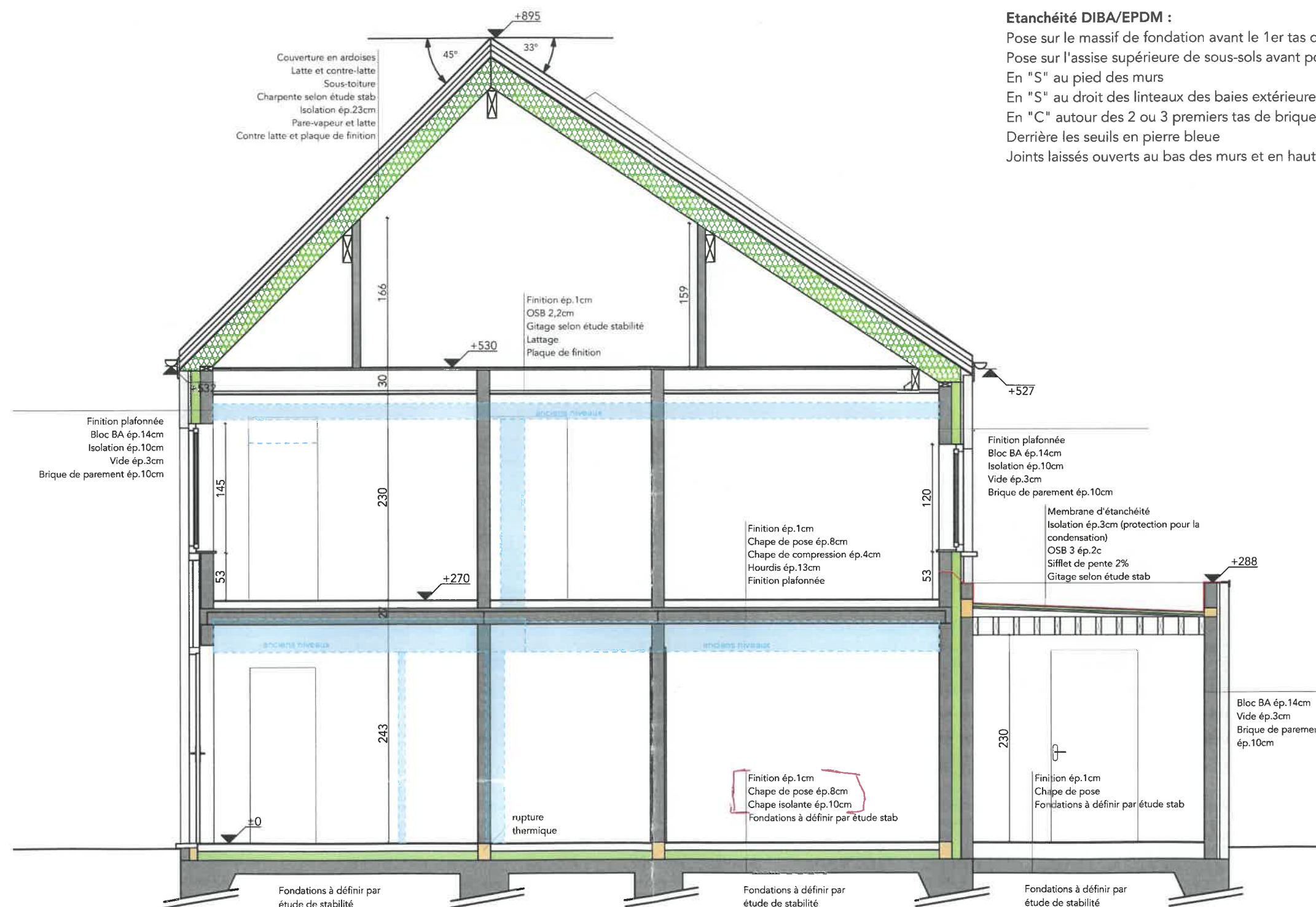


FAÇADE ARRIÈRE
Ech 1/100

LÉGENDE DES MATÉRIAUX :

- 1 Parement en brique de ton rouge
- 2 Parement en moellon de pierre de ton naturel
- 3 Parement en cimentage de ton jaunâtre
- 4 Toiture en ardoise de ton gris foncé
- 5 Toiture en tôle de ton gris (sur abri de jardin à démolir)
- 6 Menuiserie extérieure en bois de ton beige
- 7 Menuiserie extérieures en pvc de ton gris moyen
- 8 Seuil de fenêtre et de porte en pierre bleue de ton naturel
- 9 Bandeau en pierre bleue de ton naturel
- 10 Soubassement en pierre bleue de ton naturel
- 11 Encadrement de baie en brique de ton rouge
- 12 Encadrement de baie en brique de ton orange et pierre bleue de ton naturel
- 13 Linteau de baie en bois de ton brun foncé
- 14 Linteau de baie en brique de ton orange
- 15 Gouttière et DEP en zinc ton naturel
- 16 Souche de cheminée en brique ton rouge (à démolir)

ARCHITECTE



Etanchéité DIBA/EPDM :

Pose sur le massif de fondation avant le 1er tas de blocs
 Pose sur l'assise supérieure de sous-sols avant pose des hourdis
 En "S" au pied des murs
 En "S" au droit des linteaux des baies extérieures
 En "C" autour des 2 ou 3 premiers tas de briques en contact avec les terres
 Derrière les seuils en pierre bleue
 Joints laissés ouverts au bas des murs et en haut des fenêtres.

COUPE DE PRINCIPE AA
 Ech 1/50